

Air France: les syndicats FO, Sud et Alter s'associent à la grève du 7 mars



Le syndicat des pilotes Alter s'associe au mot d'ordre de grève lancé pour le mardi 7 mars prochain à Air France par la CGT. Le syndicat (minoritaire, un peu plus de 9% aux élections professionnelles) entend protester contre l'accord sur la création d'une filiale à "coûts réduits" qu'il qualifie de "régressif". Alter demande un renforcement de la flotte d'Air France, de nouveaux recrutements et une hausse dans les grilles de rémunération des pilotes de la compagnie aérienne. Pour se faire entendre, il lance un appel à la grève le même jour que la CGT qui a été pour sa part rejointe par FO et Sud dans son mouvement de pression pour la négociation sur les salaires qui a lieu les 7 et 10 mars.

Un préavis des contrôleurs aériens du 7 au 9 mars à Aix, du 6 au 10 à Brest et Bordeaux



Le préavis est déposé du 6 au 10 mars inclus pour les centres de Brest et de Bordeaux (régions Ouest et Sud-Ouest du contrôle), et du 7 au 9 mars inclus sur celui d'Aix (région Sud-Est). Les préavis abordent des questions d'organisation du travail et de planning dans les deux cas. Aussi, le syndicat Unsa-Icna conclut à une atteinte au droit de grève.

Le dialogue se poursuit mais d'ores et déjà la DGAC prépare les ordres de réquisition. Eurcontrol a mis en garde les aéroports et les compagnies sur les risques de perturbations.